

AVIS PUBLIC



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné François Lessard, directeur général et greffier-trésorier par intérim

QUE: -

LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD QUI SERA TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2024 À 19 H, AU LIEU HABITUEL DES DÉLIBÉRATIONS, AFIN D'ADOPTER LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2025, ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation;
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 322-25 taxation et tarification municipales 2025;
5. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
6. Levée de la séance extraordinaire.

DONNÉ À EAST HEREFORD CE 5^e JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Directeur général et
greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Lessard, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- 1^{er} : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE D'EAST HEREFORD
- 2^{ième} : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour de décembre 2024.

Directeur général et
greffier-trésorier par intérim